

Compte-Rendu du CSE Hydro Sud-Ouest du 20 mars 2025

Communication du Président

A la demande du Président, une minute de silence a été observée par l'organisme à la mémoire de Dominique JEANJEAN, élu dans la précédente mandature.

A l'occasion de son 1er CSE, le Directeur d'Unité s'est présenté aux élus.

Le nouveau Président du CSE s'est exprimé sur ses volontés de créer les conditions d'un dialogue social de qualité, dans le respect des valeurs du Groupe et des individus.

Il a remercié toutes les OS qui se sont investies dans la mise en place de la CSSCT et de la CPS dès cette semaine. Avec l'élection des 2 secrétaires inhérents.

Il a officialisé le départ au 1er Avril du DRH de l'Unité et le nom de son successeur sera connu le mois prochain. Dans l'attente, G. MANTES récupère les prérogatives liées à cet emploi.

Le Président officialise la perte de l'exploitation de Moulin de Foix par le GU de Ferrières. Après analyse par l'équipe, cela équivaut à -0.15 ETP, conséquence très à la marge donc. Et l'équipe doit lister les matériels à y récupérer.

Sûreté : l'ouverture de la pêche s'est bien passée pour HSO.

Santé/Sécurité : la CARSAT a effectué des contrôles « amiante » sur un chantier du GU de Brassac. Une analyse sera faite en CSSCT.

Le rocher de Gnioure : la situation sûreté est sous contrôle. Et la sécurité du cheminement piéton est en cours.

Performance : attribution d'un bonus collectif EDF Hydro de 800€ au titre de 2024.

Communication du Secrétaire

Au nom du bureau du CSE HSO, le Secrétaire souhaite non seulement la bienvenue à Monsieur MANTES en tant que Directeur d'Unité, mais aussi en tant que Président de notre instance.

Sur la perte d'exploitation de Moulin de Foix, du point de vue du personnel et de l'externe, c'est un message très négatif.

Communication du RS CGT

Sur le sujet de la **perte de l'exploitation de Moulin de Foix**. Si la minimisation de l'Unité sur l'impact « ETP » est entendable, il s'agit surtout en termes d'image, de la perte de la 3^{ème} usine d'Ariège exploitée pour un tiers (Ercé, Arrout). Dans le contexte global des concessions hydro, il s'agit d'un message très négatif qui nous inquiète fortement.

Sur la **performance**, à aucun moment le résultat net de l'hydraulique n'est pris en compte. Avec plusieurs centaines de millions d'euros, voire plusieurs milliards, 800€ est largement en dessous des attendus et des possibilités.

La CGT dénonce l'exclusion de cette attribution aux alternants qui non seulement contribuent largement aux résultats des Unités, y compris, parfois en assurant parfois seul, la représentation de la Direction sur un site de travail.

Sur les **concessions**, un article de Vivre EDF nous a éclairé sur une disposition qui pourrait fortement être appliqué à l'hydraulique : les contrats d'allocation de la production nucléaire. L'article détaille les modalités par lesquelles les grands opérateurs du secteur (producteurs, électro-intensifs, fournisseurs) vont à la maille européenne se créer une bulle dans le marché. En se basant sur les deux dispositifs proposés par M. Le Maire il y a deux ans (les contrats long terme et les contrats à différence), les grands opérateurs vont pouvoir :

1. Assurer leurs résultats par un prix garanti
2. Prévoir leurs charges, toujours par la garantie des prix
3. En évitant la volatilité des marchés par un prix fixé indépendamment des variations de la bourse de l'énergie.

Il va de soi que ces mécanismes ne visent à stabiliser les prix que pour les grands opérateurs. L'impact sera négatif pour le marché puisque la réservation de ces volumes d'électricité renforcera la carence de l'offre en cas de crise énergétique, ce qui favorisera la volatilité pour les autres opérateurs. Et tant pis pour les usagers.

Projet de Transformation des EM du GMH, du GEH AA et du GEH AG

POUR AVIS

La CGT réinterroge les Directeurs sur le report de la charge de travail sur la DRH de l'Unité.

Dans le projet, ce sont les Directeurs Adjoints et les appuis au management qui

absorberont la charge des RRH d'aujourd'hui.

La CGT alerte sur le REX de TA qui a mis en lumière un report de la charge de travail sur la DRH, notamment sur les bordereaux CSP.

Les activités initiales n'étaient déjà pas réparties de manière homogène dans l'ancienne organisation. Sur ce champs spécifique, l'équipe RH de l'Unité y voit un avantage en termes d'homogénéisation.

Les dossiers « formation » demeureront en sous-Unités par exemple.

Pour le Président, il s'agit d'un projet de réorganisation permettant d'optimiser les tâches de la filière RH, tout en les fiabilisant et en les harmonisant.

La CGT s'associe aux remarques émises par tous les représentants du personnel quant à l'accompagnement des salariés qui « perdent » leur activité dans le cadre de cette réorganisation, ainsi qu'au service rendu sur le plan RH (réponses suite à sollicitations) à l'ensemble des salariés d'Hydro SO. Et notamment sur le plan qualitatif et en termes de délai de réponse. Le Président répond par la positive.

Dans ces conditions, pour les 3 sous-Unités, la CGT s'exprime favorablement.

Ambition Territoriale HSO

Le but du projet : entretenir et développer le lien de confiance avec les acteurs externes, en préservant au mieux nos intérêts et ceux de l'Hydro-électricité dans sa globalité, dans la durée.

A date, ces ambitions sont assurées par plusieurs acteurs : la Direction Concessions, la Direction Communication et l'Agence Une Rivière

Un Territoire et notamment depuis l'ouverture à la concurrence, et dans la perspective du renouvellement des titres.

Aujourd'hui se pose la question de l'amélioration de ce fonctionnement. Et notamment au regard du partage, y compris politique, que la mise en concurrence n'est plus la solution envisagée.

Il s'agit donc de pérenniser le travail engagé par l'Agence, en optimisant les ressources. La Direction d'EDF Hydro ayant aussi la volonté de sacraliser la notion de « management unique ».

En effet, au départ du Directeur actuel de l'Agence, celui-ci ne sera pas remplacé. Il est donc envisagé de « fusionner » l'Agence avec la Direction des Concessions au 1er Janvier 2026.

Le devenir de la Direction de la Communication n'est pas encore tranché.

Des groupes de travail seront menés avec les équipes pour dégager des modalités de fonctionnement partagées. Ainsi que des bilatérales avec les OS. Le dossier sera présenté en fin d'année pour avis.

Point Sûreté Unité : bilan 2024 et perspectives 2025

Bilan 2024 : 3 EISH exploitation et 22 DMP de cotation 4.

Budget : 55% du budget a été consacré sur la GAH.

Sur le risque « crue », la CGT réaffirme son souhait de voir examiner les REX de crues approfondis en CSE. Le Président valide cette faisabilité.

Nous avons rappelé qu'un manque d'entretien sur les espaces verts a généré un risque. Les actions devaient être menées, et ce n'est pas efficient. La Direction répond qu'une solution plus radicale est encore à l'étude.

Enfin, la CGT alerte sur des OT qui sont clôturées à la demande du management sans que ce ne soit réellement le cas, et ce, uniquement dans un but d'affichage d'indicateurs plus acceptables. Le Président ne cautionne pas cette pratique.

Perspectives 2025 : ces objectifs se retrouvent dans le CAP 2025, notamment sur les ESH/EISH et les DMP. D'autres ambitions concernent le risque RLE (90% des actions de priorité P1 doivent être réalisées ou avec un DMP), le risque RRO (mises en sûreté), le risque crue et les OMISH (liés au nouveau référentiel et donc, l'intégration de celui-ci dans nos modes opératoires).



CSE – 10 avril

CSSCT – 8 avril

CPS – 1^{er} avril

Toulouse, le 21 mars 2025